



FEUILLE DES COTISATIONS - ANNEE 2022

Cette feuille est à remettre avec votre règlement **avant le 31 décembre 2021** au trésorier :

Alain FAYARD 37 rue de Bretagne 42 600 MONTBRISON MOINGT

Merci de régler **par chèque** à l'ordre de **L'Abeille du Forez**

NOM :	Prénom :	● N° D'APICULTEUR
Adresse :		
Code postal :	Commune :	● NOMBRE DE RUCHES
Tél :	E. Mail :	

J'accepte de recevoir des informations à caractère apicole et d'être sollicité pour apporter mon soutien actif à des actions pour lesquelles le syndicat "L'Abeille du Forez" s'impliquerait.

Je suis déjà membre du Groupement Apicole de FEURS (G.A.F.)

■ COTISATION SYNDICALE :	quel que soit le nombre de ruches	17,00
	(pour les anciens adhérents) pénalité de retard (après le 01/01/22) . . 5,00 €
■ ASSURANCE (choisir une seule option) :	(pour l'année civile 2022)
	(obligatoire sauf si vous êtes déjà assurés)
	→ option I : 0,15 € x ruches
	→ option II : 1,07 € x ruches
	→ option III : 1,65 € x ruches
■ ABONNEMENTS AUX REVUES :-	L'ABEILLE DE FRANCE (SNA) : 23,00 €
	- LA SANTE DE L'ABEILLE : 22,00 €
	(avant le 1 ^{er} janvier 2022)
TOTAL :		

FEUILLE DE DECLARATION OBLIGATOIRE POUR L'ASSURANCE - ANNEE 2022

NOM :	Prénom :	● N° D'APICULTEUR
Adresse :		
Code postal :	Commune :	● NOMBRE DE RUCHES
Tél :	Année de naissance :	

Nombre ruches	Lieux d'hivernage (Préciser le département, la commune, le lieu dit)	Nombre ruches	Lieux de transhumance (Préciser le département, la commune, le lieu dit)

"ABEILLE DU FOREZ"

Signature